

**Épreuve E6 – Réponse à une demande, suivi des réalisations**  
**Unité U62 : Suivi de réalisation de produits de communication en entreprise**  
**(Coefficient 3)**

## 1. Objectif de la sous-épreuve

Cette sous-épreuve permet d'apprécier l'aptitude du candidat à :

<b>C1</b>	S'intégrer dans un environnement professionnel, assurer une veille technologique et capitaliser l'expérience
<b>C3</b>	Communiquer sous forme écrite et orale y compris en anglais
<b>C16</b>	Participer à une production, proposer des améliorations de l'environnement de travail
<b>C20</b>	Appliquer un plan qualité, hygiène, sécurité et respect de l'environnement

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Indicateurs de performance" des tableaux décrivant les compétences.

Il est rappelé que l'évaluation se fait sur toutes les dimensions (savoirs, savoir-faire, attitudes) de la compétence et en aucun cas sur les seuls savoirs associés.

## 2. Contenu de la sous-épreuve

Le support de la sous-épreuve est un rapport numérique d'activités (observations, analyses et études) en milieu professionnel conduites par le candidat, dans une entreprise de la filière.

Dans ce stage les candidats seront placés en situation de réaliser principalement tout ou partie des tâches suivantes :

*(sont identifiés ici les relations tâches – compétences, moyennement mobilisées (2), en caractère italique ou fortement mobilisées (3), en caractère gras, cf. tableau et légende page 21, ainsi que celles spécifiques à l'option, en grisé)*

A1-T1	<i>Analyser la demande du client, le conseiller.</i>
A1-T5	<i>Participer à la constitution du dossier présenté au client et à son argumentation.</i>
<b>A3-T4</b>	<b><i>Transmettre aux personnels les informations relatives à la production. Vérifier leur bonne compréhension.</i></b>
<b>A3-T6</b>	<b><i>Participer aux opérations de production. Optimiser la production</i></b>
<b>A4-T2</b>	<b><i>Garantir l'application des normes, des réglementations, des procédures et des certifications.</i></b>
<b>A4-T4</b>	<b><i>Communiquer et rendre compte des activités menées, des mesures adoptées.</i></b>
A5-T4	<i>Assurer une veille sur les marchés, les évolutions technologiques et proposer des investissements pertinents.</i>
A5-T5	<i>Participer à la définition de la politique d'amélioration des procédures, de choix des certifications et d'application des réglementations.</i>
<b>A5-T6</b>	<b><i>Aider à l'identification des besoins de compétence et/ou de formation.</i></b>
<b>A5-T7</b>	<b><i>Participer à l'installation et à la mise en œuvre des nouvelles solutions de production.</i></b>

Le candidat rédige, à titre individuel, un rapport écrit d'une trentaine de pages, en dehors des annexes, qui sera mis sous forme numérique et communiqué à l'entreprise préalablement à la soutenance. Ce rapport intègre aussi, si nécessaire, le respect des règles de confidentialité.

Il y consigne, en particulier :

- le compte rendu succinct de ses activités en développant les aspects relatifs aux tâches définies ci-dessus ;
- l'analyse des situations observées, des problèmes abordés, des solutions et des démarches adoptées pour y répondre ;
- un bilan des acquis d'ordre technique, économique, organisationnel ;
- dans les annexes, **trois documents en langue anglaise** d'une page chacun. (voir la définition de l'épreuve E2 (Unité 2), illustrant le thème du stage ou de l'activité professionnelle : un document technique

et deux extraits de la presse écrite ou de sites d'information scientifique ou généraliste. Le premier est en lien direct avec le contenu technique ou scientifique du stage (ou de l'activité professionnelle), les deux autres fournissent une perspective complémentaire sur le sujet. Il peut s'agir d'articles de vulgarisation technologique ou scientifique, de commentaires ou témoignages sur le champ d'activité, ou de tout autre texte qui induit une réflexion sur le domaine professionnel concerné, à partir d'une source ou d'un contexte anglophone. Les documents iconographiques ne représenteront au plus qu'un tiers de la page.

*Ce rapport réalisé par le candidat est transmis selon une procédure définie, soit par le centre d'examen en charge du CCF soit par l'académie-pilote pour les candidats relevant de la sous-épreuve ponctuelle. Le contrôle de conformité du rapport est effectué selon des modalités définies par les autorités académiques avant l'interrogation. La constatation de non-conformité du rapport entraîne l'attribution de la mention « non valide » à la sous-épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de la sous-épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.*

*Dans le cas où, le jour de l'interrogation, la commission d'interrogation aurait un doute sur la conformité du rapport d'activités en milieu professionnel, il interroge néanmoins le candidat. L'attribution de la note est réservée dans l'attente d'une nouvelle vérification mise en œuvre selon des modalités définies par les autorités académiques. Si, après vérification, le rapport réalisé par le candidat est déclaré non-conforme, la mention « non valide » est portée à la sous-épreuve.*

*La non-conformité du rapport réalisé par le candidat peut être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :*

- absence de dépôt du dossier réalisé par le candidat ou un dossier qui ne serait pas à son initiative ;
- dépôt du dossier réalisé par le candidat au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ; ou de l'autorité organisatrice ;
- durée du stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen ;
- attestation de stage non visée ou non signée par les personnes habilitées à cet effet.

### **3. Forme de l'évaluation**

#### **Contrôle en cours de formation**

##### **Une situation d'évaluation (durée indicative de 30 minutes)**

L'évaluation est organisée par l'équipe pédagogique chargée des enseignements technologiques et professionnels ainsi que par le tuteur d'entreprise du candidat.

La période choisie pour l'évaluation se situe pendant le dernier semestre de la formation et peut être différente pour chaque candidat. En cas d'absence du tuteur d'entreprise, l'équipe pédagogique peut valablement exercer sa tâche d'évaluation. La deuxième situation d'évaluation en CCF de l'épreuve E2 pourra être organisée conjointement à cette situation d'évaluation de l'épreuve U62, à l'initiative du centre d'examen et des équipes pédagogiques, dans le respect des situations définies (durée, modalités, composition de la commission d'interrogation).

##### **L'organisation de l'évaluation est de la responsabilité de l'équipe pédagogique.**

Le candidat effectue une présentation orale argumentée, en utilisant les moyens de communication qu'il juge les plus adaptés, des activités conduites au cours de son stage en lien avec les compétences attendues. Au cours de cette présentation, d'une durée maximale de 15 minutes, les évaluateurs n'interviennent pas. Au terme de cette prestation, les évaluateurs, qui ont examiné le rapport numérique d'activités mis à leur disposition avant le déroulement de la sous-épreuve, conduisent un entretien avec le candidat pour approfondir certains points abordés dans le rapport et dans l'exposé (durée maximale : 15 minutes).

Une fiche-type d'évaluation du travail réalisé, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours. Seule cette dernière sera systématiquement transmise au jury.